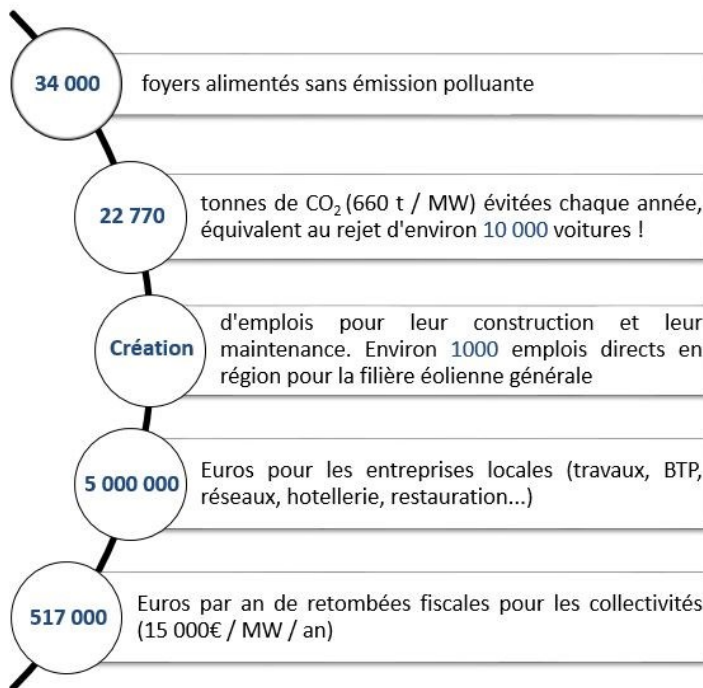


Phases de développement d'un projet éolien



La demande d'**Autorisation Unique** a été déposée en avril 2016. Des compléments ont ensuite été apportés en vue de la mise en enquête publique du dossier.



Site web

Afin de pouvoir vous présenter en détail le projet, un site internet a été mis en place :

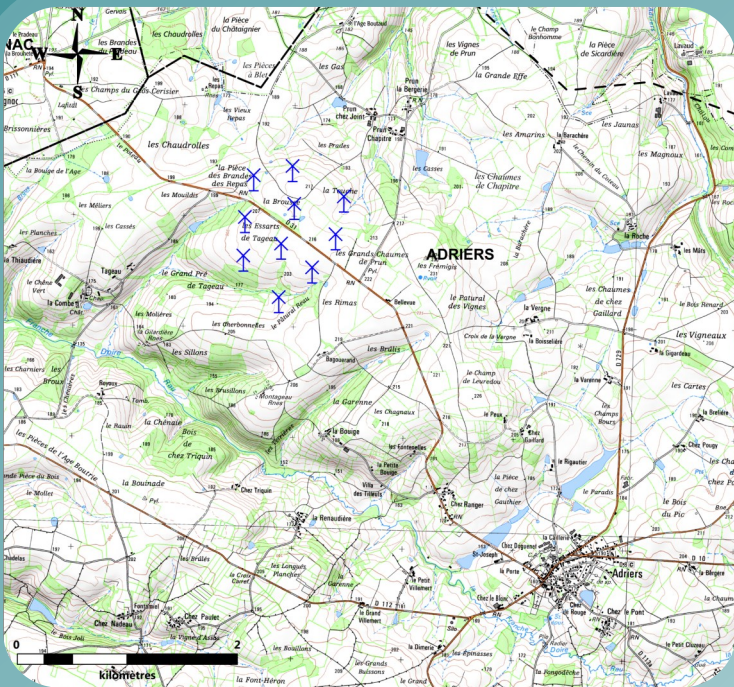
<http://parc-eolien-adriers-tageau.fr>

VOLKSWIND

Centre régional de Limoges
Aéroport de Limoges - Bellegarde
87 100 LIMOGES

Téléphone : 05 55 48 38 97
Télécopie : 05 55 08 24 41
limoges@volkswind.com
www.volkswind.fr





L'Énergie éolienne participe à la diversification du mix énergétique de la France. Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire.

Le projet éolien de Tageau répond à une volonté politique forte puisque l'objectif de la région Nouvelle-Aquitaine est d'installer **3000 MW d'éoliennes d'ici 2020** (737 MW installés en mars 2017).

Les bénéfices aux habitants et aux collectivités sont **durables et non délocalisables**.

Un financement participatif a été mis en place sur la plateforme Lendosphère. Les citoyens ont en effet été invités à investir de l'argent durant 2 ans, afin d'aider au financement des études du projet. Les objectifs de collecte de 60 000€ ont été dépassés grâce à 152 prêteurs.

Choix de la zone d'implantation

La priorité est de préserver la tranquillité des habitants. La zone choisie pour l'implantation des éoliennes se situe à une grande distance des habitations : à **plus de 700 m** (la loi impose 500 m). Elle est également éloignée des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques.

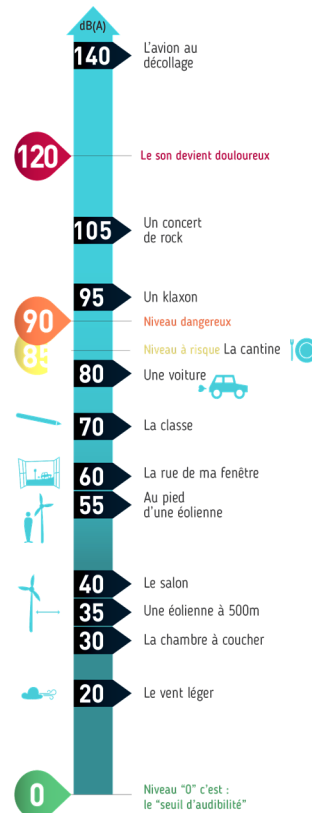
Les différentes études menées ont permis de développer un parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les richesses et contraintes locales.

Études de faisabilité

Études environnementales

La zone d'étude alterne entre zones boisées et espaces ouverts (grandes cultures et prairies). L'implantation a été choisie en évitant ces habitats, qui peuvent accueillir des chauves-souris et des oiseaux.

La zone présente des **sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien**. L'impact résiduel du parc sera faible. En effet, il tiendra compte des sensibilités particulières de certaines espèces et des mesures adéquates seront mises en place, comme la replantation de haies et conservation de troncs d'arbres en faveur de la faune, de même qu'un suivi par des ornithologues durant l'exploitation.



Études acoustiques

Des acousticiens sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores sans les éoliennes. Ils ont ensuite modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne. Ils se sont assurés que le **niveau perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française, qui est la plus stricte en Europe**.

Un plan d'optimisation (bridage de plusieurs éoliennes suivant les conditions) sera mis en place afin que le parc respecte l'arrêté du 26 août 2011.

Après construction des éoliennes, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.



10 éoliennes — Vestas V126 (126 m de diamètre de rotor) — 180 m en bout de pale — 3,45 MW de puissance unitaire